

BULLETIN D'ENGAGEMENT

LA CHARLY BERARD 2014

Nom : Prénom : SEXE: H / F
Adresse :
Code Postale : Ville : Pays :
Email : (EN MAJUSCULE) :
Tel : / / / /
Tel d'une personne en cas d'urgence (OBLIGATOIRE) : Tel : / / / /
Date de naissance : / / **PARCOURS CHOISI :** 115 KM 85 KM

LICENCE : **FFC, FSGT, FFCT, UFOLEP, TRI ATHLETE, UDACE, HANDISPORT**
JOINDRE OBLIGATOIREMENT PHOTOCOPIE DE VOTRE LICENCE

**FFCT ET NON LICENCE : JOINDRE OBLIGATOIREMENT PHOTOCOPIE CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS D'1 AN SPECIFIANT
CLAIREMENT L'APTITUDE AU CYCLISME EN COMPETITION.**

Fédération : Nom du Club :
N° de Licence :

**JUNIOR 17 ANS AU JOUR DE L'ÉPREUVE : JOINDRE OBLIGATOIREMENT, EN PLUS DE LA COPIE LICENCE OU COPIE
CERTIFICAT MEDICAL UNE AUTORISATION PARENTALE SPECIFIANT CLAIREMENT :**
« **DONNE AUTORISATION A MON FILS/MA FILLE (NOM PRENOM) DE PARTICIPER A L'ÉPREUVE CYCLISME LA CHARLY
BERARD 2014 DU 13 AVRIL 2014** »

ATTENTION TOUTE INSCRIPTION INCOMPLETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

**MONTANT DE L'ENGAGEMENT : 40€ Dans tous les cas, 10 € de caution seront remboursés
lors de la restitution en bon état de la plaque de cintre comportant la puce électronique.**

MONTANT MAJORE DE 10 € APRES LE 31 MARS 2014

Plateau repas compris, un cadeau sera offert pour les 500 premiers inscrits.

***Inscription par internet :* <http://www.ifcnice.com>**

***Inscription papier :* Adresser à IFC NICE CYCLISME - 32 Rue Paul Déroulède - 06000 NICE
votre DOSSIER COMPLET comprenant : bulletin d'engagement, photocopie licence et/ou certificat
médical, ainsi que votre règlement par chèque à l'ordre de IFC NICE CYCLISME.**

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE APRES L'INSCRIPTION.
AUCUN CHANGEMENT DE PARCOURS NE SERA ACCEPTE APRES RECEPTION DE VOTRE ENGAGEMENT

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve figurant au verso.

Fait a Le / / Signature :

REGLEMENT DE LA CHARLY BERARD 2014

Art 1. L'engagement à la « Charly Bérard » est subordonné à l'acceptation du présent règlement que le participant s'engage à respecter.

Art 2. Epreuve courue sous les règlements de la FFC, ouverte aux licenciés de toutes Fédérations âgés de plus de 17 ans. Les licenciés FFCT ainsi que les non licenciés **devront obligatoirement fournir un certificat médical de moins d'un an attestant clairement l'aptitude au cyclisme en compétition.**

Pour les juniors 17 ans au jour de l'épreuve : **fournir obligatoirement photocopie de la licence et une autorisation parentale attestant clairement « participer à l'épreuve dénommée la Charly Bérard se déroulant le 13 Avril 2014.**

Art 3. Cette épreuve se déroule sur route ouverte à la circulation. Les participants devront donc se conformer au code de la route ainsi qu'à tous arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur et satisfaire à tout arrêt et contrôle au cours de l'épreuve.

Art 4. Deux parcours sont proposés : 85 km et 115 km. **Les concurrents devront choisir leur parcours sur le bulletin d'engagement sans possibilité de modification par la suite.**

Art 5. Seuls acceptés les vélos dit « de route ». Les vélos VTT ainsi que les guidons tri-athlètes ne sont pas admis sur l'épreuve. Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

Art 6. Les voitures suiveuses sont interdites pour raison de sécurité. Seuls seront autorisés sur le parcours les véhicules de l'organisation identifiés par un macaron numéroté.

Art 7. Un véhicule « balai » se déplacera à l'arrière de l'épreuve à la vitesse moyenne de 20 km/h et suivant un horaire établi en fonction des difficultés. Tout concurrent dépassé sera déclaré hors épreuve et devra rendre son dossard et sa plaque de cintre, mais pourra poursuivre le parcours sous sa seule responsabilité afin d'obtenir son brevet de participation.

Art 8. Le retrait des dossards et plaques de cintre pourra se faire le samedi 12 avril de 14 à 19 h. ainsi que le dimanche 13 avril de 7 à 8h30 sous le chapiteau de l'IFC NICE CYCLISME, Rue Maréchal Vauban à Nice.

Art 9. Le départ du parcours de 115 km se fera à 9 h 00. Celui de 85 km se fera à 10 h 00. La partie urbaine du parcours jusqu'à St André de la Roche sera neutralisé et se fera à allure réduite imposée par les véhicules ouvreurs

Art 10. Le classement sera établi selon les catégories suivantes :

* Catégories Femmes : **A** de 18 à 39 ans, **B** de 40 à 49 ans, **C** 50 ans et plus.

* Catégories Hommes : **F** de 17 à 29 ans, **G** de 30 à 39 ans, **H** de 40 à 49 ans,
J de 50 à 59 ans, **K** de 60 à 64 ans, **L** 65 ans et +

* Catégorie Handisports

* Clubs : Récompense aux trois premiers, au nombre de participants.

Art 11. Les participants pourront faire l'objet d'un contrôle anti-dopage à l'issue de l'épreuve. L'organisation pourra exclure de l'épreuve et des classements tout concurrent ne respectant pas le règlement, en particulier le code de la route, ou ayant un comportement dangereux.

Art 12. L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en cas de force majeure.

Art 13. L'organisation se réserve le droit d'utiliser toute photographie prise au cours de l'épreuve afin de promouvoir celle-ci. Conformément à la CNIL les concurrents peuvent être amenés à recevoir des propositions de Sociétés et d'Associations en partenariat avec notre organisation la Charly B'.

Mr/Mme..... déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et s'engage à le respecter dégageant l'organisateur de toute responsabilité en cas de non observation de ce dernier.

Signature :

Notez : Parking et douches. Massages par les étudiants de l'IFMK Niçois. Tombola avec de nombreux lots – Café offert – Diplômes. **Il est impérativement enjoint de ne pas jeter sur la voie publique : papier, bidon ou tout autre objet. Il en va de la pérennité de l'épreuve et la nature vous en sera reconnaissante.**